



Rapport de l'Atelier 2

La lutte contre les ségrégations socio-résidentielles

Rappel des objectifs

A partir d'un constat de ségrégation socio-résidentielles croissantes, tant dans les grandes métropoles de l'Europe occidentale que dans celles des nouveaux pays membres, où l'absence de stratégie publiques de développement urbain renforce cet état de fait, l'intention de l'atelier est de relier des réalités apparemment éloignées autour d'une préoccupation majeure : comment lutter contre l'accroissement des inégalités dans l'espace urbain ? Comment les citoyens peuvent-ils interagir pour préserver l'espace public de plus en plus menacé par la privatisation et pour favoriser l'égalité sans pour autant se substituer à la puissance publique.

L'atelier a été modéré par **Dimitar Vatsov, Elise Leclerc, Srecko Horvat**
Rapporteurs : **Michael Petrakis et Johanna Eisenberg**

Etat des lieux et obstacles

L'atelier 2 a porté sur un thème très large, qui pouvait être abordé tant sur le plan des enjeux architecturaux et urbanistique que du point de vue sociologique, environnemental, etc... Il a montré que définir la ségrégation socio-résidentielle n'est pas chose aisée, mais que des tendances lourdes peuvent néanmoins être mises en lumière. L'atelier a particulièrement montré que la ségrégation ne concerne pas seulement les quartiers pauvres à la périphérie des grandes villes, déconnectées des centres urbains, mais aussi, pour une majorité de participants, la séparation volontaire de personnes à revenu élevé qui s'isolent dans des zones sécurisées. Cette séparation volontaire conduit à la ségrégation et à une privatisation de l'espace public.

Les participants se sont accordés pour définir l'espace public comme un espace ouvert, un espace qui réunit les gens et leur donne le droit de participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques. Ils se sont également accordés pour affirmer que la ségrégation n'est pas un processus naturel. La question a été posée de savoir si celle-ci a augmenté au cours de ces dernières années, ou si elle a seulement changé de nature, si elle est devenue plus hétérogène et a pris une variété de formes. Mais il faudrait développer des instruments d'observation au niveau

local et européen pour la percevoir de façon juste et tenter d'y répondre.

Quoiqu'il en soit, toutes les métropoles européennes connaissent un problème de ségrégation, qui n'est d'ailleurs pas toujours localisé à la périphérie des villes : à Berlin, par exemple, elle se produit dans le centre. Dans ce contexte, comment agir ?

Faut-il créer des environnements mixtes, où différentes classes sociales se côtoient, ou faut-il favoriser l'émancipation de chacun au sein de son propre groupe social? Le cas néerlandais est intéressant en ce qu'il présente des efforts pour créer de la mixité en construisant des logements à loyer modéré dans des districts aisés tout en créant des infrastructures telles que des écoles là où c'était nécessaire.

Il s'ensuit une question quant au rôle de l'Etat. Faut-il une intervention gouvernementale forte, combinée avec les savoirs locaux ? Une intervention mal programmée des autorités de l'Etat peut-elle être au contraire contre-productive ? Dans le cas roumain, par exemple, l'Etat a construit des logements de standard élevé dans des zones de ghetto, et cela a amplifié le phénomène de ségrégation; cela tient notamment au fait qu'il n'y a pas eu en amont de planification urbaine.

La ségrégation est-elle liée aux questions « ethniques » ? doit-on parler de ségrégation culturelle ? De ségrégation religieuse ? Les participants de l'atelier se sont accordés pour souligner que la ségrégation est d'abord économique, qu'elle porte en premier lieu sur le statut économique et social des habitants de la métropole. Souvent, ces problèmes économiques ont tendance à être « culturalisés », comme ce fut le cas lors des émeutes en France en 2005. C'est dans ce contexte que les phénomènes d'« insularisation » doivent être posés.

Dans des zones et quartiers complètement coupés du centre, où les gens ont été exclus de la vie politique et des mécanismes de décision, des règles les gens créent leur propre politique. L'intervention du gouvernement central devient alors difficile. Dans ces contextes, les habitants développent une relation très forte au territoire, liée à leur peur d'en être évincés. Lorsqu'on intervient sur ces zones pour les réhabiliter, il est alors essentiel de prendre en compte cette culture locale. Il est important que les habitants ne subissent pas un nouveau processus d'isolement à l'occasion de la phase de réhabilitation.

Recommandations et propositions

D'une manière générale, la lutte contre la ségrégation socio-résidentielle est affaire des Etats, et pas seulement des collectivités territoriales.

- Pour un accès égal à l'éducation, et à une éducation de qualité égale Au centre de la lutte, les participants soulignent l'importance d'une politique éducative ambitieuse; une intervention de l'Etat est absolument nécessaire pour que l'administration scolaire évite le plus possible la ségrégation. La mise en place de mécanismes correctifs et incitatifs à l'adresse du système scolaire est urgente. Des études ont en effet mis en évidence que les élèves qui évoluent dans des écoles socialement mixtes ont de bien meilleurs résultats que les autres. La ségrégation scolaire n'est pas un problème ethnique, mais social : quelle que soit la mixité ethnique d'une école, les parents évitent toujours d'inscrire leurs enfants dans des établissements où les standards éducatifs et sociaux sont bas.
- De manière corolaire, priorité doit être donnée à l'infrastructure sociale, au développement de la mobilité urbaine (droit aux transports) et des moyens de communication, ainsi qu'à l'accès à l'information.
- Les zones de grande exclusion, souvent couplées à l'expansion urbaine illégale, ne

peuvent être maintenues dans l'invisibilité, comme cela est trop souvent le cas dans certaines grandes métropoles. Elles doivent faire l'objet, de la part des collectivités locales et des gouvernements, d'une reconnaissance et d'une politique fondée sur l'amélioration des infrastructures, en concertation avec leurs habitants.

Modalités d'action

- Création au niveau européen de banques d'information sur la ségrégation socio-résidentielle, avec notamment la mise en place de mécanismes d'alerte.
- Développement, au niveau européen, de recherches sur la ségrégation, associant chercheurs et société civile, en vue de créer des modèles de lutte contre la ségrégation socio-résidentielle.

*Michael Petrakis et Johanna Eisenberg, rapporteurs, avec Claire Richard,
Juillet 2008*

Références complémentaires des Assises pour cet atelier :

1. Contribution de **Milena Iakimova**, de la faculté de sociologie de l'Université de Sofia, lors de la séance plénière d'ouverture des Assises le vendredi 13 juin au Conseil régional.

« Milena Iakimova a jeté les éléments de discussion du deuxième atelier, sur la ségrégation socio-résidentielle, en dressant un portrait extrême de la ségrégation en Europe. Extrême, car dressé depuis la situation d'un nouveau pays membre, la Bulgarie ; mais les cas extrêmes doivent servir à penser les autres, moins accentués, mais au fond semblables. La ville est un lieu où se concentre une certaine hétérogénéité. Celle-ci croît avec l'arrivée de nouveaux migrants et de populations rurales. Ces migrants se transforment souvent en squatteurs, c'est-à-dire en personnes qui s'installent sur des terrains publics (des ghettos, des terrains vagues...), et qui volent des services publics (l'électricité, l'eau...). D'un autre côté, on a dans les villes un mouvement inverse, de personnes qui se retirent des centres-villes. Certains quartiers s'embourgeoisent, une grande sécurité de vie est assurée, et l'on privatise des ressources publiques : les impôts locaux ne sont plus versés aux communes, qui ne s'occupent plus des routes, de l'eau, des infrastructures. Sous l'effet de la privatisation, le tissu urbain cesse d'être homogène. Les liens sociaux sont pourtant le seul moyen de résoudre les problèmes urbains. On se trouve alors face à un manque criant de citoyenneté et de participation, d'implication dans la vie de la communauté. Ce déficit de citoyenneté est aussi un déficit de pouvoir au sens d'action conjointe : on demande à la communauté de régler tous les problèmes, on se concentre sur les vitres cassées et le manque de patrouilles de police dans tel quartier, et l'on oublie que la communauté doit s'occuper des questions *politiques*, du lien social, de l'espace public.

Milena Iakimova a ainsi renvoyé dos-à-dos deux ghettoïisations : le vol des ressources publiques par les migrants qui se débrouillent pour survivre et qu'on accuse de spolier le bien public, et la ghettoïisation des riches qui se traduit par une privatisation des ressources naturelles et des services publics. Cette figure extrême de la ségrégation trouve des traductions plus nuancées dans beaucoup de métropoles européennes, où l'on assiste à une gentrification de plus en plus étendue et à la relégation dans les banlieues des

populations les plus défavorisées. Ailleurs en Europe, cette situation a les mêmes effets destructeurs pour les liens sociaux, et crée des phénomènes d'assujettissement des citoyens à leurs ghettos et à des logiques utilitaires de la ville. » (propos résumés par Hélène Bouchardeau.

2. Compte-rendu de la conférence préparatoire, dans le cadre du cycle **Entre Villes et Métropoles**. « **Ecole, transports : ségrégation ?intégration ?** » en ligne sur www.paris-europe.eu et www.paris.fr
3. Compte-rendu de l'atelier préparatoire de Sofia, bientôt en ligne.
4. **Comptes-rendus de la séance d'ouverture et de la séance de clôture** en ligne sur www.paris-europe.eu